Reset Print

Service compétent
Téléphone
E-mail
Internet
RD
DE
PB1 PB2 PB3

# Données sur l'examen du risque Prestataires de services financiers et établissements financiers

## 1 Client/cliente

Nom de l'entreprise _____
Adresse _____
NPA, localité _____
Nom de la personne à contacter _____
Téléphone _____

E-mail _____
Site Internet _____
Coordonnées bancaires/postales _____
IBAN _____

Possédez-vous déjà une police d'assurance chez AXA? ☐ non ☐ oui Police n° _____

Langue ☐ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais

## 2 Informations générales

Début du contrat _____

Mode de paiement ☐ annuel ☐ semestriel [1] ☐ trimestriel [1]

[1] Supplément pour paiement fractionné: 1,6 % ou 2,8 %, au min. 10 CHF par fraction

## 3 Assurances proposées et prestations à assurer

AXA propose aux prestataires de services financiers et aux établissements financiers comme les gérants et gérantes de fortune, les conseillers et conseillères en placement et les trustees, une couverture contre les prétentions en dommages-intérêts et les pertes financières. Pour une couverture complète, nous recommandons la conclusion des assurances suivantes, chacune pouvant aussi être souscrite séparément.

### 3.1 Somme d'assurance (CHF)

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Pour les préjudices de fortune | | | | | | |
| – Responsabilité civile professionnelle: | ☐ 250 000 | ☐ 500 000 | ☐ 1 mio. | ☐ 1,5 mio. | ☐ 2 mio. | ☐ 3 mio. |
| Vous trouverez ici les exigences légales en matière de montant de la somme d'assurance. | ☐ 5 mio. | ☐ _____ | | | | |
| – Responsabilité civile des organes de société: | ☐ 250 000 | ☐ 500 000 | ☐ 1 mio. | ☐ 2 mio. | ☐ 3 mio. | ☐ 5 mio. |
| | ☐ _____ | | | | | |
| – Assurance contre les abus de confiance: | ☐ 250 000 | ☐ 500 000 | ☐ 1 mio. | ☐ 2 mio. | ☐ 3 mio. | |
| | ☐ _____ | | | | | |
| Pour les dommages corporels et matériels | | | | | | |
| – Responsabilité civile professionnelle: | fixe 10 mio. | | | | | |
| Maximisation des prestations | ☐ Doublement de la garantie par année d'assurance | | | | | |

### 3.2 Franchises par événement (CHF)

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Pour les préjudices de fortune | | | | |
| – Responsabilité civile professionnelle: | ☐ 20 % de la prestation versée, max. 100 000 | ☐ 10 % de la prestation versée, max. 50 000 | ☐ 10 000 | ☐ _____ |
| – Responsabilité civile des organes de société: | 0 | | | |
| – Assurance contre les abus de confiance: | ☐ 5 000 | ☐ 10 000 | ☐ 20 000 | ☐ _____ |
| Pour les dommages corporels et matériels | | | | |
| – Responsabilité civile professionnelle: | pour les dommages corporels fixe 0 | | pour les dommages matériels fixe 300 | |


AXA Assurances SA, General-Guisan-Strasse 40, case postale, 8401 Winterthur
16036FR – 2025-04

## 4 Affiliation à une association professionnelle

Êtes-vous membre d'une ou de plusieurs associations professionnelles? ☐ oui ☐ non

☐ Association Suisse des Gérants de Fortune (ASG)
☐ Autre association: _____

☐ CSGF Société coopérative suisse pour les gestionnaires des fortune

Membres d'association _____

(entreprise / nom / prénom) _____

## 5 Question concernant la situation financière

Les comptes annuels du dernier exercice clos font-ils apparaître

– une perte? ☐ oui ☐ non
– un surendettement (fonds propres négatifs)? ☐ oui ☐ non

## 6 Autres entreprises à assurer

L'assurance doit-elle couvrir d'autres entreprises juridiquement indépendantes qui font partie du groupe du proposant ou de la proposante et sont situées en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein? ☐ oui ☐ non

Nom et siège selon ☐ annexe ☐ liste suivante:

| | | Participation | Activité principale |
|---|---|---|---|
| A. | _____ | _____ % | _____ |
| B. | _____ | _____ % | _____ |

En règle générale, les entreprises domiciliées hors de la Suisse et de la Principauté de Liechtenstein ne peuvent pas être assurées. Au besoin, veuillez vous adresser à votre conseiller ou à votre conseillère.

## 7 Bases de calcul de la prime

### 7.1 Activités soumises à autorisation

Exercez-vous l'une des activités mentionnées ci-après qui exigent une autorisation ou supposent une inscription dans un registre des conseillers tenu par un organe d'enregistrement selon la LSFin?

**Catégories professionnelles soumises à autorisation selon la LEFin, la LPCC ou la LSA**

– Direction de fonds ☐
– Trustee ☐
– Gérant ou gérante de fortune ☐
– Représentant ou représentante de placements collectifs étrangers ☐
– Courtier ou courtière en assurances ☐
– Gérant ou gérante de fortune collective ☐
– Maison de titres ☐
– autre: _____ ☐

**Prestataires de services financiers avec inscription dans un registre des conseillers** ☐

### 7.2 L'effectif du personnel

– Quel est l'effectif du personnel spécialisé de l'entreprise et des autres entreprises à assurer? Sont réputés personnel spécialisé le ou la propriétaire, les associés ou associées et les collaborateurs ou collaboratrices qui, compte tenu de leur formation et expérience, exercent leur activité de façon très autonome, indépendamment du fait qu'ils disposent ou non du droit de signature _____ (en postes à plein temps [ETP]).
– Autres collaborateurs (sans les stagiaires et les personnes en formation) _____

### 7.3 Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires total (en CHF) du dernier exercice clos pour toutes les entreprises à assurer _____ CHF


AXA Assurances SA, General-Guisan-Strasse 40, case postale, 8401 Winterthur
16036FR – 2025-04

## 8 Questions générales sur le risque

8.1 Des **sinistres** qui entreraient dans le cadre de l'assurance proposée se sont-ils produits au cours des cinq dernières années dans les entreprises à assurer, ou une personne à assurer a-t-elle eu **connaissance de circonstances** susceptibles d'entraîner des prétentions en dommages-intérêts relevant de l'assurance faisant l'objet de la proposition? ☐ oui ☐ non

Si oui, veuillez fournir des indications détaillées à ce sujet. _____

8.2 Les personnes à assurer ont-elles fait, au cours des cinq dernières années, **l'objet d'une procédure devant une autorité de surveillance, un organisme de surveillance ou un organisme d'autorégulation** en raison de violations du code de bonne conduite ou de la loi sur le blanchiment d'argent? ☐ oui ☐ non

Si oui, motif et date _____

## 9 Questions complémentaires sur l'assurance de la responsabilité civile professionnelle

(Ne répondre aux questions du chiffre 9 que si l'assurance est souhaitée.)

9.1 Veuillez joindre au moins un curriculum vitae d'un responsable qui fournit opérationnellement le service financier à assurer.

9.2 Le chiffre d'affaires total est-il généré à plus de 50 % par un client ou une cliente? ☐ oui ☐ non

Si oui, avec qui (nom, domicile) _____

9.3 Le proposant ou la proposante est-il lié à des clients ou à des clientes par une union personnelle, par des relations d'associés ou des participations? ☐ oui ☐ non

Si oui, avec qui (nom, domicile) _____

9.4 Organes d'enregistrement / organismes de surveillance

Auprès de quel organe d'enregistrement ou organisme de surveillance le proposant ou la proposante est-il inscrit ou affilié?

**Organes d'enregistrement selon la LSFin:**

☐ ARIF ☐ Regservices (BX Swiss AG) ☐ RegFix

Nombre de conseillers ou de conseillères à la clientèle enregistrés (personnes physiques): _____

☐ Inscription pas encore effectuée ☐ Inscription limitée (preuves en attente)

**Organismes de surveillance selon la LEFin:**

☐ AOO ☐ FINcontrol ☐ OSFIN ☐ OSIF ☐ SO-FIT

☐ Autorisation de la FINMA obtenue ☐ Autorisation de la FINMA en attente

9.5 Le proposant ou la proposante est-il affilié à un organisme d'autorégulation (OAR)? ☐ oui ☐ non

– Si oui, auquel? _____

– Si non, par qui la surveillance est-elle exercée? _____

9.6 Dispositions en matière de blanchiment d'argent et code de bonne conduite

Lors du dernier contrôle, l'auditeur ou l'organisme de surveillance a-t-il estimé que le risque global d'infractions aux dispositions en matière de blanchiment d'argent et au code de bonne conduite était accru ou élevé? ☐ oui ☐ non

Si oui, motif _____



AXA Assurances SA, General-Guisan-Strasse 40, case postale, 8401 Winterthur

16036FR – 2025-04

9.7 Veuillez indiquer la part que représentent les activités ci-après dans l'activité totale (chiffre d'affaires):

**Services financiers selon la LSFin**

- Conseil en placement _____ %
- Réception et transmission d'ordres portant sur des instruments financiers (Execution only) _____ %
- Acquisition ou aliénation d'instruments financiers _____ %
- Octroi de crédits pour exécuter des opérations sur instruments financiers _____ %
- Gestion de fortune _____ %

**Autres prestations (non régies par la LSFin, la LEFin, la LPCC ou la LSA)**

- Développement, placement ou nouvelle émission d'instruments financiers _____ %
- Prestations de Family Office _____ %
- Planification financière pour les particuliers et les entreprises _____ %
- Affaires pour propre compte _____ %
- Opérations de crédit non couvertes par la LSFin (p. ex. crédits à la consommation) _____ %
- Conseil juridique et fiscal _____ %
- Fiduciaire _____ %
- autre: _____ _____ %

**100 %**

9.8 Classes d'actifs spéciales

Quelle est la part en pourcentage de chiffre d'affaires en relation avec les points suivants (conseil ou gestion):

- Cryptomonnaies _____ %
- Produits structurés _____ %
- Venture capital et private equity _____ %

9.9 Système de gestion de portefeuille

Utilisez-vous un système de gestion de portefeuille numérique (PMS) d'un prestataire de services logiciels? ☐ oui ☐ non

9.10 Prestations sur les plates-formes numériques

Fournissez-vous des prestations via une plate-forme en ligne ou des applications (robo-advisors)? ☐ oui ☐ non

Si oui, lesquelles?

☐ Consultation d'informations sur le compte ☐ Crowdfunding ☐ Application de conseil ou de négoce (robo-advisor)

- autre: _____

9.11 Bases de calcul de la prime - gestion de fortune et services de trustee

Veuillez répartir les actifs sous gestion ou le patrimoine du trust en prenant pour base le domicile (siège) des clients.

| Suisse | Europe | États-Unis / Canada | Autres États* | Total en mio. CHF |
|---|---|---|---|---|
| _____ | _____ | _____ | _____ | _____ |

*Autres États Dans quels pays les trois principaux marchés se trouvent-ils?

_____



AXA Assurances SA, General-Guisan-Strasse 40, case postale, 8401 Winterthur

16036FR – 2025-04

## 10 Questions complémentaires sur l'assurance de la responsabilité civile des organes de société

(Ne répondre aux questions du chiffre 10 que si l'assurance est souhaitée.)

10.1 Forme de la société

☐ Société anonyme, Sàrl, coopérative, établissement de droit public

☐ Fondation, association (inscrite au registre du commerce)

10.2 Le proposant ou la proposante est-il en activité depuis **moins de trois ans** (start-up)? ☐ oui ☐ non

*Si oui, veuillez soumettre le bilan annuel et / ou un bilan d'ouverture ainsi que le business plan.*

10.3 Des titres (p. ex. actions) du proposant / de la proposante ou de l'une de ses filiales sont-ils cotés en bourse, ou une offre de souscription ou une émission d'actions est-elle prévue dans les douze prochains mois? ☐ oui ☐ non

*Si oui, veuillez préciser où le négoce de titres en bourse / hors bourse a lieu ou l'offre de souscription ou l'émission d'actions est prévue.*

_____

_____

10.4 Certaines personnes morales possèdent-elles directement ou indirectement 20 % ou plus des droits de vote du proposant ou de la proposante? ☐ oui ☐ non

*Si oui, veuillez indiquer leur nom, leur siège et le pourcentage de droits de vote concerné.*

_____ _____ %

_____ _____ %

10.5 Questions concernant la situation financière

Les questions suivantes concernent les **comptes annuels consolidés** du proposant ou de la proposante au cours du dernier exercice. S'il n'a pas été établi de comptes annuels consolidés, ces questions se rapportent aux états financiers individuels du proposant ou de la proposante et de toutes ses filiales additionnés. Comme alternative aux réponses ci-après, il peut être remis les comptes annuels ainsi que le bilan annuel, le compte de résultats, l'annexe et, le cas échéant, la certification de l'organe de révision pour l'exercice écoulé.

Date de fin du dernier exercice: _____

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| – Le **chiffre d'affaires annuel** du dernier exercice était de (en CHF) | ☐ moins de 5 mio. | ☐ 5 à 25 mio. | ☐ 25 à 50 mio. | ☐ 50 à 100 mio. | ☐ plus de 100 mio.* |

– Une perte annuelle ressort-elle des comptes consolidés? ☐ oui* ☐ non

– Le taux d'autofinancement consolidé (part des capitaux propres dans la somme du bilan) était-il inférieur à 20 %? ☐ oui* ☐ non

– Le dernier rapport de l'organe de révision contenait-il des restrictions, remarques ou compléments?** ☐ oui* ☐ non

– Si le proposant ou la proposante possède des filiales: une **filiale** présente-t-elle des **fonds propres négatifs**? ☐ oui* ☐ non

– Si le proposant ou la proposante possède des filiales aux États-Unis: à combien leur chiffre d'affaires se monte-t-il? _____ USD

– Le proposant ou la proposante et/ou une filiale sont-ils en situation de surendettement au moment de la signature du questionnaire (fonds propres négatifs)? ☐ oui*** ☐ non

* Si le chiffre d'affaires annuel consolidé excède 100 millions CHF ou s'il a été répondu **«oui»** à l'une des questions du chiffre 10.5 ci-avant, veuillez joindre à cette proposition / ce questionnaire les **comptes annuels consolidés** (bilan, compte de résultats, annexe et certification de l'organe de révision) du dernier exercice ou, s'il n'a pas été établi de comptes annuels consolidés, l'ensemble des états financiers individuels du proposant ou de la proposante et de toutes ses filiales (y c. bilan, compte de résultats, annexe et, le cas échéant, certification de l'organe de révision).

** en cas d'opting out (= il n'y a pas d'organe de révision mandaté), cocher «non»

*** Veuillez indiquer la ou les sociétés surendettées et nous envoyer un bilan intermédiaire le plus récent possible la ou les concernant.

## 11 Questions complémentaires sur l'assurance contre les abus de confiance

(Ne répondre aux questions du chiffre 11 que si l'assurance est souhaitée.)

11.1 En cas d'engagement de nouveaux collaborateurs qui sont régulièrement en contact avec des valeurs pécuniaires, un extrait du casier judiciaire est-il exigé? ☐ oui ☐ non

11.2 Une sauvegarde complète des données est-elle effectuée au moins une fois par jour, et leur reconstitution est-elle contrôlée? ☐ oui ☐ non

11.3 Le contrôle des comptes bancaires est-il confié à d'autres collaborateurs qu'à ceux qui exécutent les paiements? ☐ oui ☐ non

11.4 Les engagements financiers vis-à-vis de fournisseurs et de sous-traitants sont-ils pris par d'autres personnes que celles chargées de leur paiement? ☐ oui ☐ non

11.5 La prise d'engagements financiers supérieurs à 5000 CHF nécessite-t-elle la signature collective dans tous les domaines? ☐ oui ☐ non

11.6 Votre personnel est-il formé au moins une fois par an à la prévention de la criminalité économique? ☐ oui ☐ non

11.7 Existe-t-il dans chaque secteur de l'entreprise des descriptifs de poste définissant les tâches, les compétences et les responsabilités de chaque personne? ☐ oui ☐ non

## 12 Extension de la couverture d'assurance

La couverture d'assurance doit-elle s'étendre aux risques suivants?

12.1 Prétentions en responsabilité civile qui doivent être jugées selon le droit américain fédéral ou des Etats fédérés ou selon le droit canadien:

– Module Assurance responsabilité civile professionnelle ☐ oui ☐ non

– Module Assurance responsabilité civile des organes de société ☐ oui ☐ non

– Module Assurance contre les abus de confiance ☐ oui ☐ non

12.2 Protection juridique en cas de procédure pénale, prudentielle ou administrative dirigée contre une entreprise assurée:

– Module Assurance responsabilité civile professionnelle ☐ oui ☐ non

12.3 Prétentions formulées dans le cadre d'un cyberévénement engageant la responsabilité civile (selon C1 CGA)

– Module Assurance responsabilité civile professionnelle ☐ oui ☐ non

## 13 Remarques

_____

Indications importantes

AXA traite les données à caractère personnel conformément aux dispositions légales applicables et met à disposition des informations notamment sur le but du traitement de données, la nature des fichiers, les destinataires ainsi que la conservation des données sur AXA.ch/protection-donnees. AXA conserve les données personnelles reçues pour l'établissement d'une offre ou d'une proposition pendant cinq ans à compter de la date d'établissement, même si le contrat d'assurance n'est pas conclu.

À des fins de simplification administrative dans le cadre de l'exécution du contrat, les données peuvent être partagées avec d'autres sociétés du Groupe AXA ainsi qu'avec des partenaires mandatés, ou leur être transmises.

| Lieu et date | Signature du conseiller ou de la conseillère | Signature du proposant ou de la proposante |
|---|---|---|
| _____ | _____ | _____ |



AXA Assurances SA, General-Guisan-Strasse 40, case postale, 8401 Winterthur

16036FR – 2025-04